

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor Commodities Thomson Reuters/CoreCommodity CRB EX-Energy TR UCITS ETF - Acc (le « Fonds »)

ISIN : LU1829218582 - Un compartiment de la société de gestion d'actifs MULTI UNITS LUXEMBOURG (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.
Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. (« LIAM »)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice Thomson Reuters/CoreCommodity CRB Ex-Energy Total Return (l'« Indice de référence ») libellé en dollars américains (USD) et converti en euros, qui est représentatif du marché des matières premières et plus particulièrement des métaux et des produits agricoles. L'Indice de référence reflète l'évolution des prix des contrats à terme sur ces matières premières.

Afin de conserver l'exposition, les positions sur contrats à terme doivent faire l'objet d'un « roulement ». Cela consiste à transférer une position sur des contrats à terme arrivant à échéance (et, dans tous les cas, avant leur expiration) sur des contrats à terme ayant une maturité plus longue. Les opérations de roulement sur contrats à terme peuvent générer des pertes ou des gains pour les investisseurs, tout en minimisant la volatilité de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »).

Le niveau anticipé d'Écart de suivi dans des conditions de marché normales est indiqué dans le prospectus.

Des informations supplémentaires sur l'Indice de référence sont disponibles sur le site Internet <http://online.thomsonreuters.com/indices>.

L'Indice de référence est un indice de rendement total (c'est-à-dire que tous les coupons détachés par les composants de l'Indice sont réinvestis dans l'Indice).

Le Fonds vise à réaliser son objectif via une réplification indirecte, en concluant un contrat de swap de gré à gré (instrument financier dérivé, l'« IFD »).

Le Fonds peut également investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de référence via l'IFD.

La composition actualisée des positions du Fonds est disponible sur le site Internet www.lyxoretf.com.

En outre, la valeur liquidative indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg consacrées au Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

La devise de la part est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : actions internationales, IFD.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribuées aux Actionnaires mais seront réinvesties.
- **Valeur liquidative** : calculée quotidiennement sous réserve que les bourses concernées fonctionnent et que les ordres puissent être couverts.
- **Rachats** : les investisseurs peuvent racheter leurs parts sur le marché primaire chaque jour de valorisation avant 17 h, heure d'Europe/du Luxembourg et vendre leurs parts sur le marché secondaire à tout moment pendant les heures de négoce des places de cotation du Fonds.

Profil de risque et de rendement



Le rapport risque-rendement ci-dessus est basé sur la performance historique des actifs inclus dans le Fonds ou celle de son indice de référence, ou sur la performance calculée d'un portefeuille modèle. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 5 compte tenu de son exposition à l'Indice de référence. La catégorie 5 indique que, dans des conditions normales de marché, une perte en capital significative est possible. La valeur de votre investissement pourra varier de manière significative et enregistrer des fluctuations quotidiennes supérieures à la moyenne, à la hausse comme à la baisse.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de contrepartie** : le Fonds est exposé au risque qu'une contrepartie avec laquelle il a conclu un contrat ou une transaction devienne insolvable ou soit défaillante d'une autre manière, notamment lorsqu'il a conclu des transactions sur des instruments financiers dérivés, de gré à gré ou de prêts de titres. Si un tel événement se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut pas excéder 10 % de l'actif total du Fonds par contrepartie.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : le Fonds investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que (sans s'y limiter), le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.

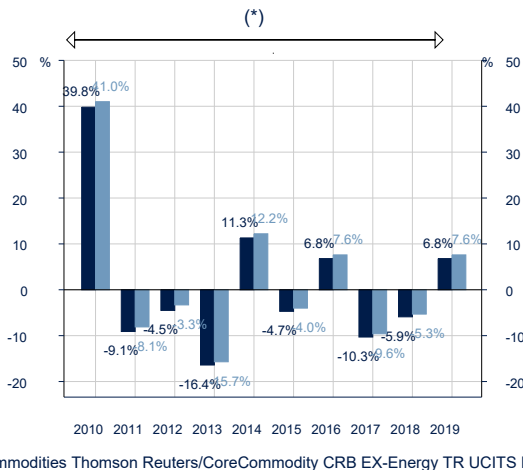
Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.lyxoretf.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum, le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de souscription et (ii) 5 % de la valeur d'actif nette par action multipliée par le nombre d'actions souscrites.
Frais de sortie applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum, le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de rachat et (ii) 5 % de la valeur d'actif nette par action multipliée par le nombre d'actions rachetées.
Le montant indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement de vous soit distribué. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie. Lors d'un investissement via une bourse où le Fonds est coté, aucuns frais d'entrée / de sortie ne s'appliquent, mais d'éventuelles commissions de courtage peuvent être appliquées.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courants :	0,35 %.
Le taux des frais courants indiqué ici est une estimation du pourcentage des frais (impôts compris, le cas échéant) que le Fonds peut être amené à supporter durant l'année en cours. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	sans objet.

Performances passées

Performance annuelle de
Lyxor Commodities Thomson Reuters/CoreCommodity CRB EX-Energy TR UCITS ETF - Acc (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 21 février 2019.

Lorsque l'Indice de référence est libellé dans une devise différente de celle du Fonds, la performance de l'Indice de référence est convertie dans la devise du Fonds à des fins de comparaison. Les opérations de change sont exécutées quotidiennement (taux de change WM/Reuters à 17 h le jour considéré).

(*) Jusqu'au 21/02/2019, la performance du Fonds indiqué correspond à celle du fonds Lyxor Commodities Thomson Reuters/CoreCommodity CRB EX-Energy TR UCITS ETF (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds le 21/02/2019.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale Luxembourg.

D'autres informations pratiques sur le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et en anglais, gratuitement et sur demande auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.

Le Fonds est un compartiment de la Société MULTI UNITS LUXEMBOURG. Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et tout rapport semestriel subséquent sont établis pour l'ensemble de la Société.

L'actif et le passif de chaque Compartiment sont dissociés en vertu de la loi (c.-à-d. que l'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour acquitter le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et d'autres informations concernant la catégorie d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.lyxoretf.com.

Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet www.lyxoretf.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.

- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel pour plus d'information.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.lyxor.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé en Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Lyxor International Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 14 février 2020.